

Image not found or type unknown



Protection sociale d'un étranger

Par **luc03340**, le **20/12/2008 à 09:39**

BonjourrrrrJ'ai une amie roumaine et nous envisageons de vivre ensemble en France dans quelques temps .rnComment faire pour lui obtenir une protection sociale ?rnNous voulons nous marier , mais ce n'est pas possible pour l'instant car je suis en train de divorcer et cela va encore prendre un certain temps (environ 6 mois) .rnElle ne va pas travailler mais j'aimerais , si cela est possible , qu'elle aie une couverture sociale en cas de problèmes de santé .rnJe peux payer pour elle une complémentaire santé , mais pour cela , il faut qu'elle soit inscrite à la sécurité sociale .rnMerci de vos réponses .